



# ROULLET - ST-ESTEPHE

Numéro 98 - Janvier 2023

## FLASH INFOS MUNICIPALES



### CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE ET DE LA MUNICIPALITÉ À LA POPULATION

**VENDREDI 13 JANVIER 2023 à 18h30**

**SALLE DES FÊTES DE ROULLET • POT CONVIVAL POUR CLORE LA SOIRÉE.**

#### ► **RECENSEMENT DE LA POPULATION INSEE :**

Le recensement de la population se déroulera sur notre commune **du 19 janvier au 18 février 2023.**

Durant cette période, un agent recenseur vous remettra des documents que vous pourrez compléter en ligne (internet) ou bien accompagné d'un agent recenseur qui se rendra à votre domicile.

Nous vous présentons ici les agents qui se déplaceront sur la commune et vous remercions de leur réserver le meilleur accueil possible afin qu'ils puissent remplir leur mission.

Nous vous rappelons que cette démarche est totalement anonyme et permet à l'INSEE de connaître à un moment précis la composition de notre population. Cette démarche est indispensable dans la prévision des classes scolaires, des dotations de l'Etat perçues par la commune...



LECLERCQ Mélanie



TARD Didier



FLEURY Patrick



MARCAILLE Pierre Louis



FRAPPIER Sylvie



PATRAT Matthieu



COULON Marjorie



VEDRENNE Frédéric

#### ► **ÉLECTION LÉGISLATIVE PARTIELLE DANS LA 1<sup>ÈRE</sup> CIRCONSCRIPTION DE LA CHARENTE :**

Par décret du 9 décembre 2022, les électeurs de ROULLET ST-ESTEPHE sont convoqués **le dimanche 22 janvier 2023, et en cas de second tour, le dimanche 29 janvier 2023** en vue de procéder à l'élection du député de leur circonscription à l'Assemblée Nationale. Si vous n'avez pas reçu votre carte électorale, vous pourrez voter avec votre carte d'identité (ou autre pièce autorisée) dans le bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit.

Date limite d'inscription sur les listes électorales : 16 décembre 2022.

Le scrutin sera ouvert de 8 heures à 18 heures, dans les bureaux de vote habituels.

**FACE AU COVID 19, LA GRIPPE ET LES AUTRES VIRUS DE L'HIVER :  
RESTONS VIGILANTS ET CONTINUONS À APPLIQUER LES GESTES BARRIÈRES !**

TSVP



► **PERMANENCES des élus** : Les permanences des élus auront lieu :

A St-Estèphe : le vendredi 20 janvier, de 18h à 19h à la Mairie par M<sup>me</sup> Marielle VICARD.

A Roulet : le samedi matin de 10h à 12h à la Mairie (tous les 15 jours).

- Samedi 7 janvier 2023 : Sabrina AFGOUN (Enfance/Jeunesse – Affaires scolaires)
- Samedi 21 janvier 2023 : Véronique BARBAT (CCAS – Affaires sociales)

► **CHANGEMENT DES HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX :**

Les horaires à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 seront les suivants :

- Services techniques : 8h00-12h00 / 13h00-16h30.
- Mairie : 8h30-12h30 / 13h30-17h00 (fermeture mardi après-midi et samedi).

Ces modifications interviennent dans le cadre de la réduction de la pause méridienne qui passe de 1h30 à 1h.

► **CONSEIL MUNICIPAL** : Jeudi 12 janvier 2023 à 18h30 à la Salle du Conseil.

► **PERMANENCE du CONCILIATEUR de JUSTICE :**

Madame Muriel CAVARD assurera sa permanence à la mairie de Roulet le jeudi 12 janvier 2023 de 14h à 17h sur RDV uniquement par mail : [muriel.cavard@conciliateurdejustice.fr](mailto:muriel.cavard@conciliateurdejustice.fr).

► **BIBLIOTHÈQUE** : Réouverture le mercredi 4 janvier 2023. Venez chercher de belles lectures.

Accès libre à la bibliothèque, ouvert à tous, **inscription gratuite**.

Horaires d'ouvertures : mercredi 15h à 17h30, vendredi 17h à 18h30 et samedi de 10h à 12h.

- Samedi 21 janvier 2023 à 14h30 : pour bien démarrer cette nouvelle année, venez **découvrir la méditation** avec Claudine LEVALDAUR.

Nous vous attendons nombreux. Ouvert à tous et gratuit.

**L'ensemble des bénévoles et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.**



► **AXA – «Assurance santé pour votre commune» :**

Le Centre Communal d'Action Social a signé un partenariat avec AXA afin de proposer la Complémentaire santé Ma Santé, produit d'AXA, aux administrés de la commune à des conditions tarifaires promotionnelles.

Une réunion d'information publique sera organisée dans les semaines à venir, afin de présenter l'offre.

► **FERMETURE DE LA TRÉSORERIE DE LA COURONNE :**

Depuis le 15 décembre 2022, la trésorerie de La Couronne est fermée au public.

Dorénavant, vous pourrez continuer à effectuer vos démarches de la façon suivante :

- Sur internet : <https://www.economie.gouv.fr/dgfip/services-en-ligne>
- Pour les personnes qui éprouvent des difficultés dans la réalisation de leurs démarches, un accompagnement personnalisé est proposé. Vous pouvez prendre contact avec :

**FRANCE SERVICES** - Effervescentre :

3 Route du Sergent Sourbé - 16440 Roulet St Estèphe - Tél : 05 45 67 84 38.

Horaires d'ouverture : **du lundi au vendredi** de 9h à 12h, jeudi de 13h à 17h, **le vendredi** de 13h à 17h.

La Direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public. Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300€, et par carte bancaire.

- **Attention** : les avis d'impôts supérieurs au montant de 300€ ne pourront pas être payés auprès des buralistes.

- Sur la commune, vous pouvez vous rendre au **TABAC PRESSE LOTO**

**M. Loïc Quinion – 19 Rue Nationale – 16440 Roulet St Estèphe.**



► **TRICOT SOLIDAIRE :**

Le Centre Communal d'Action Social de Roulet St Estèphe vous invite à «tricoter solidaire» en confectionnant des bonnets, écharpes, gants, pulls, etc...

**Vous pouvez venir apprendre le tricot et ses variantes ou vous perfectionner lors des ateliers organisés un mardi sur deux de 14h à 16h dans les locaux de la bibliothèque «Papillon de lecture».**

**Le prochain atelier aura lieu le mardi 3 janvier 2022.** Une collecte de pelote est également lancée.

Toutes les créations seront ensuite distribuées à des associations solidaires.

Si vous souhaitez plus de renseignements, contactez M<sup>me</sup> Nathalie POMMIER (CCAS) au **05 45 66 67 63**.



**FACEBOOK Ville de Roulet**

**La seule page Facebook officielle de la commune de Roulet-St-Estèphe  
N'hésitez pas à consulter et à vous abonner à la page Facebook de la ville !**

